

Les persécutions antichrétiennes dans les pays musulmans

Conférence donnée à l'université d'été du Centre Henri et André Charlier et de Chrétienté Solidarité le 26 juillet 2012.

Le 18 avril 2011, un minibus s'arrête devant la résidence d'un riche copte de la ville d'Abou Qurqas, dans la région de Minya, en moyenne Egypte. Le chauffeur, un musulman, est furieux. Parce qu'il vient de passer un casse-vitesse, et que le minibus a été endommagé. Le chauffeur s'en prend aux gardes en faction devant l'entrée de la villa, et comme ceux-ci n'arrivent pas à le raisonner, ils finissent par tirer en l'air pour le faire partir. Il va revenir avec une foule de musulmans vociférant « Allahou Akhbar », qui viennent en découdre avec les chrétiens. Face à cet assaut, des chrétiens, des toits, tirent sur la foule, faisant deux morts. Du moins selon les musulmans. Car selon les coptes, et selon l'évêque d'Al Minya lui-même, il n'y a aucun rapport entre l'affaire du minibus et la mort des deux musulmans, qui serait le résultat d'une dispute entre deux familles musulmanes, dans un quartier majoritairement musulman de la ville.

Quoi qu'il en soit, le lendemain, une foule de musulmans vient venger les deux « martyrs » : des dizaines de maisons et de boutiques de coptes sont incendiées, un copte est poignardé à mort.

Alors la police arrête 12 coptes et 8 musulmans.

Les premiers étaient poursuivis pour incitation au désordre, détention illégale d'armes et deux meurtres. Les seconds étaient poursuivis pour détention illégale d'armes et incendie criminel.

Le procès a eu lieu en mai dernier. Le verdict a été prononcé le 21 mai.

Naturellement la justice a retenu la version musulmane des faits.

Les 12 coptes ont été condamnés à la prison à perpétuité. Les 8 musulmans ont été acquittés. Le jugement n'est pas susceptible d'appel.

Ainsi, les musulmans avaient détruit des dizaines de maisons et de boutiques et tué un copte, après que deux d'entre eux se soient entretués, semble-t-il. Les musulmans sont acquittés. Les coptes sont condamnés à perpétuité.

C'est là un exemple parmi d'autres de la justice égyptienne. Et la justice égyptienne d'après la fameuse révolution. Elle est identique à la justice d'avant la révolution. Le

scénario est toujours le même. Quand des musulmans attaquent des coptes, la police arrête des coptes et des musulmans, et la justice condamne les coptes et acquitte les musulmans. Quant aux journaux occidentaux, ils se désintéressent totalement du procès, après avoir évoqué ce qu'ils appellent toujours des affrontements interreligieux ou intercommunautaires, comme si les torts étaient partagés. Or, s'il arrive que les coptes répliquent avec vigueur, ce ne sont jamais eux qui attaquent.

Pourtant, direz-vous, en octobre 2011, le musulman reconnu coupable d'avoir tué 6 coptes dans la nuit de Noël 2010 à Naga Hamadi avait été condamné à mort. Mais il n'a pas été condamné à mort pour avoir tué des coptes. Il a été condamné à mort pour avoir tué un policier, qui était la victime collatérale du massacre. Et il a été exécuté comme par hasard au lendemain de la manifestation des coptes sauvagement réprimée par l'armée. 27 morts, 320 blessés. Histoire de faire croire aux coptes qu'on leur rend justice. Au moment où on les massacre.

Après la manifestation sanglante du 9 octobre, 28 coptes avaient été arrêtés. Ils étaient tranquillement accusés d'avoir tué leurs frères. On n'avait pas trouvé de musulmans à arrêter, et à acquitter. Mais il était quand même difficile de condamner des coptes. Alors la justice a clos l'instruction, faute de preuves. Les coptes ont été relaxés, et la justice n'a pas craint de préciser que les coupables « n'ont pas pu être identifiés ». On ne pouvait pas identifier les coupables, puisque c'est l'armée, qui a tous les pouvoirs. Avant, et après, la révolution.

La toute puissante armée est même capable d'avoir un geste en faveur des coptes, comme on l'a vu dans l'affaire de Soul. Soul, ce n'est pas l'Égypte rurale profonde, c'est à 30 km du centre du Caire. Le 4 mars 2011, quelque 4000 musulmans attaquaient les coptes et faisaient sauter l'église.

L'émeute avait pour origine une histoire d'amour entre un copte et une musulmane. Le père de la jeune fille avait été tué par son cousin parce qu'il refusait de tuer sa fille pour sauver l'honneur de la famille. Le frère de la jeune fille avait alors tué le cousin pour venger la mort de leur père. C'est l'amour familial dans sa version islamique. Et les musulmans avaient attribué la responsabilité des deux meurtres... aux coptes, bien sûr.

Ils avaient donc incendié quelques maisons coptes et détruit l'église. Et la police avait arrêté 17 coptes. Et aucun musulman. Pourtant l'armée reconnaissait la responsabilité des musulmans, puisqu'elle promettait de reconstruire l'église avant Pâques. Ce qu'elle fit en effet. Dès le 11 avril était inaugurée la nouvelle église, avec pose de la

croix et première messe. Mais les 17 coptes arrêtés étaient toujours sous les verrous. Je ne sais pas ce qu'ils sont devenus.

L'un des gros problèmes des coptes, est la difficulté, ou plutôt la quasi impossibilité, de construire une église. Il en est de même pour la plupart des chrétiens dans les pays musulmans, mais c'est plus patent en Egypte, puisque c'est le pays musulman qui a, de très loin, le plus gros pourcentage de chrétiens.

En 2005, Hosni Moubarak avait transféré aux gouverneurs des provinces la responsabilité de permettre la construction d'églises, ce qui n'était possible jusque-là que par un décret présidentiel, et la demande n'arrivait quasiment jamais à ce niveau. De la part de Moubarak c'était une mesure en faveur des coptes. Sincère ou pas, on ne le saura jamais. Mais le fait est que c'était un trompe-l'œil. Car il n'est pas plus facile d'obtenir un permis du gouverneur, musulman, et aujourd'hui sous forte pression islamiste, que naguère du président dictateur.

De ce fait, la plupart des nouvelles églises construites en Egypte sont, au départ, clandestines. Il s'agit d'un bâtiment anonyme qui, une fois terminé, se transforme subitement en église. Habituellement, les autorités, mises devant le fait accompli, fermaient les yeux. Mais, encore une fois, avec la domination des islamistes, ce ne sera plus la même chose.

On l'a déjà vu avec l'affaire d'Elmarinab. Et pourtant, à Elmarinab, les chrétiens avaient obtenu une autorisation en bonne et due forme du gouverneur pour restaurer l'église. En fait pour la reconstruire, car elle menaçait ruine. En septembre 2011, les travaux étaient presque terminés. Alors les salafistes sont entrés en action. Ils ont organisé des manifestations. Puis le blocus du village, exigeant que l'église soit un « foyer d'accueil » dépourvu de signes distinctifs. Les coptes ont fini par accepter qu'il n'y ait ni cloches ni croix. Mais les salafistes ont alors exigé que les dômes soient détruits. Or si on enlève les dômes l'église s'effondre. Les coptes ont donc refusé. Les salafistes ont promis de détruire l'église. Le 30 septembre, ils l'ont incendiée, et avec elle deux habitations et un autre bâtiment appartenant à des coptes. Les salafistes ont empêché les pompiers d'intervenir. La police n'a pas bougé. Les coptes ont restauré leur église. Mais les salafistes ont porté plainte au motif que le clocher était plus haut que le minaret de la mosquée. Le 6 mars dernier, le curé d'Elmarinab a été condamné à six mois de prison.

L'Egypte est, ou était, une république plus ou moins laïque. En théorie, tous les citoyens sont égaux. En réalité il en va tout autrement, et un chrétien ne peut accéder à aucun poste important dans l'administration ou dans l'armée. Sauf au ministère des

Affaires étrangères, pour les relations avec les pays chrétiens, c'est un héritage de l'empire ottoman. Boutros Boutros Ghali

Ce que l'on ne sait pas, en général, est que dans la mentalité musulmane les chrétiens sont toujours des dhimmis, même si cela ne correspond à rien dans la loi. Les responsables musulmans, par exemple les cheikhs de l'université al Azhar, n'utilisent jamais le mot coptes, ou chrétiens. Ils disent toujours Ahl al dhimma : le peuple de la dhimmitude. Et ce n'est évidemment pas innocent pour ce qui est du statut réel, concret, des coptes dans la société.

De même les responsables musulmans ne disent jamais les noirs quand ils parlent des Africains. Ils disent les esclaves. C'est une telle habitude que lorsqu'ils parlent des noirs ils n'ont même pas conscience que le mot esclave a un autre sens. Et cela avait provoqué un incident un jour que le grand imam d'Al Azhar était allé en Afrique noire à la rencontre des musulmans de ces pays. Il avait employé le mot esclaves pour parler d'eux, sans y penser. Il avait dû s'excuser...

Le nouveau président égyptien, Mohammed Morsi, est le président du Parti de la liberté et de la justice, la façade politique des Frères musulmans. Dans ses discours, il souligne toujours qu'il n'y a pas de différence entre les musulmans et les chrétiens, qu'il n'y a que des Egyptiens, que tous les Egyptiens, quelle que soit leur religion, sont main dans la main, etc.

Mais, le 27 mai, le site d'information El Bashayer publiait un article de Samuel al-Ashay qui disait tout autre chose. J'ai fait des recherches pour m'assurer de la crédibilité de la chose. Le site El Bashayer est un site d'information sérieux, qui ne recherche pas les rumeurs ou fausses informations qui peuvent faire scandale. Et Samuel al-Ashay est un journaliste connu, proche du défunt patriarche copte Chenouda III. Or Samuel al-Ashay a raconté qu'au cours d'une réunion avec quelques journalistes, au siège du Parti de la liberté et de la justice, Mohammed Morsi a déclaré qu'il « terminerait la conquête islamique de l'Egypte pour la seconde fois », et qu'il « ferait se convertir tous les chrétiens à l'islam ou payer la jizya ». Il disait encore : « Nous ne permettrons pas à Ahmed Shafiq ou qui que ce soit d'autre d'empêcher notre seconde conquête islamique de l'Egypte. La première conquête a été réalisée par Amr al-As en 641. Qui sera le second conquérant islamique ? Le second conquérant islamique sera Mohammed Morsi. Et l'histoire le retiendra. »

Et à un journaliste qui lui demandait ce qu'il pensait du fait que de nombreux coptes allaient voter pour Ahmed Chafiq il répondit : « Ils doivent savoir que la conquête arrive, et que l'Egypte sera islamique, et qu'ils devront payer la jizya ou émigrer. »

Le propos paraît stupéfiant pour quiconque voit l’Egypte avec les yeux de nos journalistes. Mais il ne l’est pas du tout si l’on regarde l’Egypte telle qu’elle est. Et Morsi était loin d’être le seul à dire que la jizya allait être réinstaurée. Un chef salafiste, Abou Chadi, a annoncé que les coptes devraient se convertir à l’islam, ou payer la jizya et assumer leur statut d’infériorité, ou mourir. Le candidat à la présidence Hazem Abou Ismael le disait ouvertement, et il n’avait pas de raison de se gêner, puisque c’est dans le Coran. Cela pouvait s’accompagner d’aperçus historiques étonnants, comme avec un candidat aux législatives du parti salafiste Nour (la lumière) : « Je dis à ceux qui ont peur de nous voir gouverner, que ce sont les musulmans qui ont libéré les coptes du massacre romain, et que les coptes sont obligés de payer la jizya, et que ce sera seulement un demi-dinar, pris des riches et donné à leurs pauvres. »

De même, en théorie, on peut changer de religion. Mais dans les faits ce n’est possible que dans un sens : si un chrétien veut devenir musulman. Un musulman ne peut pas devenir chrétien. Un Egyptien courageux en a apporté la preuve, au péril de sa vie. Il s’agit de Mohammed Ahmed Higazi. Converti au christianisme, il a entamé les démarches pour que soit officialisé son changement de religion, et son changement de prénom : il voulait s’appeler Bichoï, du nom d’un père du désert qui a donné son nom à un célèbre monastère. Cela a d’abord provoqué une fatwa de l’université d’Al Azhar le condamnant à mort. Mais il a continué. Le 29 janvier 2008, la Cour de justice administrative le déboutait de sa demande, au motif qu’il n’avait pas suivi les « procédures légales ». La procédure principale est que le musulman qui veut se faire reconnaître comme copte doit présenter un certificat de l’Eglise copte attestant de sa conversion. Mais l’Eglise copte ne délivre jamais ce certificat : ce serait contraire à l’interdiction qui lui est faite de tout prosélytisme...

Mais la Cour de justice administrative avait aussi jugé sur le fond. Elle avait dit : « les religions monothéistes ont été envoyées par Dieu selon un ordre chronologique » et « le fait de revenir de la religion la plus nouvelle à une plus ancienne est inhabituel » : quiconque fait un tel choix « s’éloigne du droit chemin et menace les principes, les valeurs et les préceptes de l’islam ainsi que les traditions égyptiennes ». Telle est la justice de la « république arabe », et non islamique, d’Egypte.

Mohammed Higazi a alors fait appel devant la Cour suprême administrative, où le dossier est allé dormir dans un tiroir. Puis il s’est de nouveau adressé à la Cour de justice administrative, pour faire officialiser son changement de nom de Mohammed Higazi en Bishoi Armiya Boulos, c’est-à-dire Bichoy Jérémie Paul. Il ajoutait que s’il y avait une difficulté pour changer sa religion sur sa carte d’identité, il n’y avait qu’à mettre un tiret. Mais cela a également été rejeté.

D'autre part les coptes sont confrontés à la menace de devoir répondre en justice de blasphème envers le Coran ou le Prophète. C'est plus rare qu'au Pakistan, mais c'est parfois, comme dans ce pays, une façon de se venger. Ainsi en mars dernier le chrétien Makram Diab a-t-il été condamné à six ans de prison, à la suite d'une dispute verbale avec un collègue salafiste. Le jour du procès, 2.500 musulmans entouraient le palais de justice, demandant la peine de mort, et 800 avocats musulmans, bloquaient les portes de l'intérieur pour s'assurer que l'avocat (musulman) de Makram Diab ne puisse pas entrer ; ces avocats exigeaient que le chrétien soit condamné à 6 ans de prison (alors que le délit de diffamation de la religion est puni d'une peine de 1 mois à 3 ans). C'est cela aussi, le printemps arabe...

Pour l'heure, ce sont toujours les militaires qui ont le pouvoir en Egypte. Ils avaient dit qu'ils laisseraient le pouvoir aux civils une fois terminé le cycle électoral, mais ils ont fait invalider les législatives et ont invalidé la commission constituante. Bref le président n'a aucun pouvoir, l'armée est toute-puissante. Comme avant. Car n'oublions pas que Moubarak était d'abord un militaire.

L'Egypte ne sait pas si, ou plutôt quand, elle va se livrer à l'islamisme qui a gagné toutes les élections. Dans les autres pays du printemps arabe c'est déjà fait. Et les braves petits révolutionnaires sont partout de grands cocus. Ou bien ils étaient de grands naïfs, ou bien ils ne connaissaient pas leur pays. Car il s'est avéré, ce qui était tellement prévisible, que les élections démocratiques réclamées à cor et à cri ont donné partout de larges majorités islamistes, qu'on ait renversé le pouvoir en place, comme en Libye ou en Tunisie, ou qu'on ait gardé le roi, comme au Maroc ou au Koweït.

La magnifique opération libyenne que l'on doit essentiellement à Bernard Henri Lévy et à Nicolas Sarkozy a fait exploser la Libye en une multitude d'entités islamistes de tribus et de milices. Parmi ces tribus et ces milices il y avait celles qui passaient dans le coin, c'est-à-dire dans le sud, c'est-à-dire les touaregs des divers factions en lutte pour leur indépendance ou pour l'établissement de la charia, qui ont pu se servir dans un sud Libyen transformé en libre service des armes et des véhicules militaires. Ainsi l'opération libyenne est-elle directement responsable de ce qui se passe au Mali. Et ce qui se passe au Mali, et qui déborde évidemment du Mali, il s'agit de tout le Sahel, c'est l'installation du premier pays au monde directement dirigé par Al Qaïda. Car ce qu'on a vu au Mali, c'est une alliance entre les touaregs indépendantistes du MNLA, le Mouvement de libération nationale de l'Azawad, et diverses factions islamistes dont Al Qaïda au Maghreb islamique. Comme le gouvernement de Bamako était incapable de lutter contre eux, l'armée s'est rebellée et a pris le pouvoir. Et au lieu d'aider l'armée

maliennne, la communauté internationale s'est liguée contre les méchants putschistes, les obligeant à quitter le pouvoir. Et pendant ce temps-là les islamistes prenaient le contrôle de tout le nord du Mali. Imposant la charia pure et dure. Les chrétiens se sont enfuis, ceux qui sont restés se cachent. Il a suffi aux islamistes d'incendier les boutiques qui vendaient de l'alcool et de couper la tête de quelques chrétiens pour faire le vide. Dans un premier temps on avait dit que l'église de Gao, la plus ancienne de la région, avait été détruite. Puis on a dit qu'elle avait été réquisitionnée par les islamistes. Quoi qu'il en soit, nous avons désormais un pouvoir jihadiste en plein cœur de l'Afrique, à la limite du Maghreb, et cela ne paraît inquiéter personne. Sauf quand ils détruisent des mausolées de terre sèche.

Et le Sahel n'est pas loin du nord du Nigeria, où les massacres de chrétiens sont devenus réguliers. Ce qui est une autre source d'inquiétude, pour toute l'Afrique noire, où l'islam jusqu'ici se montrait plus ou moins tolérant. Mais au Nigeria il faut distinguer entre les massacres commis par la secte islamiste Boko Haram et les massacres tribaux. Même si ce n'est évidemment pas un hasard si ce sont des tribus musulmanes qui attaquent des tribus chrétiennes, les motifs sont tribaux et économiques avant d'être religieux. Il s'agit de bagarres entre éleveurs et cultivateurs.

Des instructeurs du Qatar ont été vus dans le nord du Mali. Le Qatar financerait particulièrement le Muja (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest), qui est une scission d'Aqmi (Al Qaida au Maghreb islamique, considéré comme trop algérien). Ce n'est pas étonnant. On sait comment le Qatar est massivement intervenu en Libye, et comment il intervient en Syrie. Le Qatar est notre allié dans la lutte contre les dictatures arabes, et il est l'allié d'Al Qaïda au Mali, comme il l'était déjà, objectivement, en Libye. Après la chute de Kadhafi, c'est le drapeau d'Al Qaïda qui fut levé à Benghazi. Ce même drapeau qu'on voit désormais à Gao ou à Tombouctou.

A propos de la Syrie, on voit comment la rébellion est noyautée par l'islamisme. C'est un jihad sunnite contre les alaouites et leurs alliés, donc contre les chrétiens, quoique ceux-ci disent ou fassent. Et l'on voit que les chrétiens sont chassés de leur quartier quand ils en réchappent. C'est déjà ce qu'on avait vu en Irak. Nous avons dit que les chrétiens seraient les premières victimes de la guerre des Américains contre Saddam Hussein. C'est ce qui s'est passé. Il n'y a quasiment plus de chrétiens en Mésopotamie. Les chrétiens ont fui vers le nord kurde, ou à l'étranger, certains en Syrie, les pauvres. En Irak, les islamistes ont fait comme ils viennent de le faire au Sahel. Ils ont tué des chrétiens au hasard, ils ont détruit les boutiques où l'on vendait de l'alcool. Aujourd'hui en de nombreux endroits, dans ce pays qui n'a plus de pouvoir central, le port du voile est obligatoire, et même la jyzia a été instaurée. Si Bachar Al

Assad perd la guerre qu'on lui fait, et il la perdra sans doute, il n'y aura plus non plus de chrétiens en Syrie. C'est triste à dire, mais à notre époque, les chrétiens de ces pays-là n'ont le choix qu'entre une dictature où ils sont protégés par la laïcité du régime, même si elle n'est que de façade, et une démocratie où l'islam les empêche de vivre. En fait ce n'est pas un choix. Ils n'avaient pas le choix. Et ils ne l'ont toujours pas. Et ils tombent de Charybde en Scylla.

Le Qatar travaille main dans la main avec l'Arabie saoudite, et apparaît même comme le bras armé de l'Arabie saoudite. Ainsi l'Arabie saoudite n'apparaît pas au premier plan, et le Qatar peut jouer son admirable double jeu. Car c'est le pays qui se targue d'être aux avant-postes de la liberté, le pays d'Al Jazira et du Centre pour la liberté des médias, un pays islamique qui construit des églises, mais un pays où il n'y a aucune liberté et où il n'y a pas eu de printemps arabe. Tout n'est que poudre aux yeux, mais c'est bien pratique dans les discussions avec les puissances occidentales qui sont prêtes à tout gober au nom des affaires.

Non loin de là, au Koweït, dans le cadre du printemps arabe, et de l'instabilité chronique de l'émirat, l'émir a accepté des élections anticipées. Qui ont naturellement amené au Parlement une majorité islamiste pure et dure, intitulée « groupe de la justice ». Ils ont aussitôt annoncé le dépôt d'une proposition de loi interdisant la construction de tout lieu de culte autre qu'islamique. Osama Al-Munawer, le principal auteur du texte, avait d'abord annoncé une proposition de loi visant à démolir les églises existantes, mais il avait accepté que le projet soit édulcoré. Cela dit, il avait ensuite convaincu ses collègues d'envoyer une délégation demander son avis au grand mufti d'Arabie. Et celui-ci déclara que le Koweït faisant partie de la péninsule arabique, toutes les églises devaient être détruites.

En revenant, les députés koweïtiens votaient à l'unanimité des sunnites un amendement au code pénal qui punit de mort quiconque insulterait Allah ou son prophète, ou les femmes du prophète. Les chiites se sont abstenus parce qu'ils demandaient que la peine capitale soit appliquée également à ceux qui insultent les « douze imams » (fondement du chiisme dit duodécimain), ce qui a été naturellement refusé par les sunnites.

Mais, le 20 juin, la Cour constitutionnelle a invalidé le Parlement et rétabli l'assemblée précédente.

L'Arabie saoudite est comme on le sait l'alliée des démocraties occidentales contre le terrorisme islamique, alors que c'est la plus implacable dictature islamique du monde. On va dégommer tous les dictateurs, du moins ceux qu'on peut dégommer facilement,

après les avoir diabolisés, mais on n'entend jamais aucune critique de l'Arabie saoudite, où il n'y a pourtant aucune liberté d'aucune sorte. Bien au contraire, quand le président français ou le président américain se rend à Ryad, c'est pour se prosterner devant le roi et prononcer un panégyrique de la politique saoudienne, y compris religieuse. Ainsi Nicolas Sarkozy avait-il louangé la politique de civilisation que mène le roi Abdallah, « dans le respect de l'intégrité des lieux saints de l'Islam, qui est une exigence avec laquelle le Royaume ne peut pas transiger et qui l'oblige à être pour les croyants du monde entier un modèle de piété et de fidélité à la tradition ».

Autrement dit, Nicolas Sarkozy justifiait le fait qu'il soit strictement interdit de pratiquer, même en privé, une autre religion que l'islam sur le territoire saoudien, et que la censure religieuse et politique soit absolue. Il justifiait l'application rigoureuse de la sunna et de la charia, dont la décapitation ou l'amputation des délinquants. Le « modèle de piété et de fidélité à la tradition », c'est, entre autres, l'interdiction du théâtre et du cinéma, l'interdiction pour une femme de sortir seule et de conduire une voiture, c'est la police religieuse qui vérifie la longueur du voile, le strict respect de la ségrégation sexuelle, la prohibition de l'alcool, etc., pendant que les princes s'envoient en l'air avec des prostituées de luxe et en buvant du whisky dans les plus grands palaces de la planète. Voilà la « politique de civilisation » ?

Et la police religieuse veille pour que même les étrangers ne prient pas un autre dieu qu'Allah même en privé. Elle débarque même dans les chambres d'hôtel. Régulièrement cette police arrête ainsi des groupes de Philippins qui se réunissent pour une messe clandestine dans une chambre d'hôtel. Comme on ne peut pas les arrêter pour réunion dans une chambre d'hôtel, on les arrête pour « prosélytisme », puisque le prosélytisme est interdit, même quand il n'y a personne qui puisse être l'objet de ce prosélytisme. Quand il y a des femmes c'est plus facile : c'est une violation de la loi qui interdit les réunions mixtes.

Lors d'une telle descente de police, en octobre 2010, on avait appris que le prêtre qui célébrait la messe pour les Philippins était un prêtre français. Voulant voir les suites de l'affaire telle qu'elle pouvait être traitée par notre ministère des Affaires étrangères, j'étais allé voir sur le site de l'ambassade de France à Ryad. On n'en disait pas un mot. On apprenait en revanche que « le Roi est rentré hier à Riyad, venant de Djedda », ce qui était en effet d'une importance capitale. Il était donc manifeste que pour la république française ce prêtre était un inconnu qui devait le rester. Au fond il y avait un bel accord entre la république laïque et la monarchie islamiste.

Quant aux femmes philippines qui sont employées de maison en Arabie, leur statut est proche de celui de l'esclavage. Ce ne sont que des chrétiennes. En mars dernier,

l'agence philippine du bien-être des travailleurs outre-mer a publié un rapport d'ù il ressort que 70% de ces femmes sont victimes de harcèlement physique et psychologique continu, souvent de viol, et de traitements assimilables à la torture. Les autorités philippines ont demandé au ministère saoudien du Travail de conclure un accord par lequel les Saoudiens s'engageraient sur des salaires décents et une protection contre la violence. Les Saoudiens ont répondu en fermant la frontière aux Philippines non qualifiées, soulignant que cette demande était illogique, car le ministère était contacté par les gouvernements d'autres pays qui n'avaient pas de telles prétentions... Peut-être pensaient-ils au Sri Lanka, mais peu après le Bureau de l'emploi à l'étranger du Sri Lanka résiliait tous ses contrats avec les agences d'Arabie saoudite.

Il y a un autre pays musulman sur la planète où il n'y a aucune église. Un seul autre pays à ma connaissance, en dehors de confettis comme les Maldives, où tout culte non musulman est strictement prohibé et où toute éventuelle conversion est légalement punie de mort : c'est l'Afghanistan. C'est le pays où nous sommes allés avec les Américains chasser les méchants talibans qui avaient été auparavant les gentils talibans financés par les mêmes Américains du temps qu'ils combattaient les Soviétiques. Donc nous avons chassé les talibans, nous avons mis à la place un régime complètement pourri mais à notre solde, et nous avons donc conseillé le nouveau pouvoir pour construire un nouvel Afghanistan, avec une nouvelle Constitution. Et cette Constitution soigneusement rédigée par les conseillers américains stipule que toute loi doit être conforme à la charia. Autrement dit rien ne change, sinon à la marge. Etait-ce bien nécessaire d'engager nos soldats, dont certains sont morts, pour garantir l'application de la charia dans un pays qui était régi par la charia ?

On a vu comment l'abbé Jullien de Pomerol, aumônier de nos soldats, avait été stupéfait de voir comment l'armée française en Afghanistan était littéralement prosternée devant l'islam. On a vu pire. On a vu l'armée américaine brûler des Bibles apportées par des soldats, pour s'assurer qu'elles ne serviraient pas à faire du prosélytisme. Ces Bibles furent d'abord confisquées. Puis quand on demanda à l'armée ce qu'elles étaient devenues, on apprit qu'elles avaient été brûlées. Parce que, expliqua un gradé, « brûler les déchets en zone de guerre est la procédure normale ».

Alors, je peux vous dire qu'aucun taliban ne brûlerait la Bible, pour la bonne raison que ce livre parle de plusieurs prophètes de l'islam. Ce que ne feraient pas les talibans, l'armée américaine, envoyée pour libérer le pays des talibans, fait pire que les talibans.

Et il y a eu l'histoire poignante de Sayyed Moussa.

Sayyed Moussa avait été gravement blessé pendant la guerre contre les Soviétiques. Depuis 15 ans il travaillait au service d'orthopédie de la Croix Rouge à Kaboul. Où il côtoyait des chrétiens. Et il a fini par se convertir. Et à se faire baptiser. Mais une vidéo montrait son baptême. Alors il fut arrêté, en mai 2010, et mis en prison. Avec un autre que l'on voyait aussi sur la vidéo, mais qui en fait était un espion, et qui fera valoir qu'il est musulman. Mais dans un premier temps, parlant des deux hommes, le procureur déclara : « Ils sont accusés de s'être convertis à une autre religion, ce qui est considéré comme un crime par la loi islamique. Si cela est prouvé, ils risquent la peine de mort ou la prison à perpétuité. »

Que croyez-vous qu'il se passât ? Les Américains allaient-ils faire pression sur le pouvoir afghan pour faire libérer Sayyed Moussa ? Certainement pas. Et personne, personne ne bougea. Y compris, et cela, c'est le pire, y compris la Croix Rouge. Plus de six mois après l'arrestation, la Croix Rouge ne lui avait pas rendu visite dans sa prison, alors que c'est une de ses missions, et qu'il s'agissait en plus d'un des ses employés. Elle ne lui avait pas fait parvenir les centaines de lettres qui lui avaient été envoyées. Elle n'avait pas dit à la femme de Moussa où son mari était détenu. La Croix Rouge répondait invariablement qu'elle n'interviendrait pas dans cette affaire, parce qu'elle est « neutre » et qu'elle n'a pas à intervenir dans les affaires religieuses. Sic.

Début février 2011, Sayyed Moussa se faisait signifier qu'il avait trois jours pour redevenir musulman, sinon c'était la mort. Il refusa. Sans doute alors y avait-il eu un contact avec les Américains et les Italiens. Car quelques jours plus tard des émissaires des deux ambassades rendaient visite à Sayyed Moussa et lui proposaient l'asile. Alors des fonctionnaires afghans vinrent lui dire qu'il serait libéré dans les 24 heures s'il se disait musulman. Il a raconté sa réaction dans une lettre : « J'ai ri, et j'ai répondu : Je ne peux pas renier le nom de mon Sauveur, parce que ma vie, c'est le service de Jésus-Christ, et ma mort c'est aller au ciel où est Jésus-Christ. Je suis 100% prêt à mourir. Ils ont tellement fait pression sur moi... Mais j'ai rejeté leur demande. » Sayyed Moussa a donc été remis dans sa cellule. Mais quelques jours plus tard (on ne sait même pas quel jour exactement) il était libéré et exfiltré. Les Américains, ou sans doute plutôt les Italiens, avaient donc réussi à persuader discrètement les autorités afghanes qu'elles avaient intérêt, sur le plan international, à ne pas exécuter un homme pour la seule raison qu'il se dit chrétien.

Sayed Moussa vit aujourd'hui, semble-t-il, au Pakistan. Ce pays est très curieux. D'abord, avant le procès médiatisé d'Asia Bibi et l'assassinat de Shahbaz Bhatti, peu d'occidentaux savaient qu'il y avait des chrétiens au Pakistan. Et, certes, ils sont une infime minorité. Mais comme c'est un pays très peuplé, cette infime minorité représente quand même plus de 4 millions de personnes, dont environ 1,3 million de catholiques. Il y a donc plus de chrétiens au Pakistan qu'en Suisse.

Il y a aujourd'hui un fossé entre le pouvoir politique central et les autorités locales en ce qui concerne les relations avec les chrétiens. Les chrétiens sont souvent parmi les plus pauvres, notamment dans les populations tribales, et ils sont confrontés à une montée terrifiante de l'islamisme. Le Pakistan est le pays des talibans, qui ces dernières années ont fait exploser le nombre de madrasas, et qui font de ce pays une poudrière. Face aux talibans il y a le pouvoir militaire, qui est le pouvoir ultime et qui est en partie gangrené par les talibans bien qu'il lui fasse la guerre, et il y a le pouvoir civil, qui est laïque. Qui est laïque alors que le pays s'appelle République islamique du Pakistan. On a même vu tout récemment le président de cette république islamique conférer à deux missionnaires catholiques la plus haute distinction que le Pakistan puisse conférer à des étrangers. Cela paraît assez surréaliste. C'était la volonté du fondateur du Pakistan, Muhammad Ali Jinnah, et de sa Ligue musulmane. Muhammad Ali Jinnah était davantage un juriste britannique qu'un religieux musulman. Et il avait voulu un pays certes musulman mais démocratique et respectueux de toutes les religions. La Constitution du Pakistan est très caractéristique de cette pensée, ou de cette utopie. Le mot charia n'y figure pas.

« Un pays où l'Etat exerce son autorité à travers les représentants élus du peuple, où les principes de démocratie, de liberté, d'égalité, de tolérance et de justice sociale, telles qu'énoncées par l'islam seront pleinement respectées, où les musulmans peuvent organiser leur vie dans la sphère individuelle et collective en accord avec les enseignements et commandements de l'islam tels qu'ils sont spécifiés dans le saint Coran et la Sunna, où des dispositions seront prises pour que les minorités professent et pratiquent librement leurs religions et développent leurs cultures, (...) où sont garantis les droits fondamentaux, incluant l'égalité de statut, et devant la loi, la justice sociale, économique et politique, la liberté de pensée, d'expression et d'association.. »

L'Article 20 est particulièrement étonnant : « tout citoyen a le droit de professer, pratiquer et propager sa religion. Toute dénomination religieuse a le droit d'établir, entretenir et diriger ses institutions religieuses. »

Ainsi on peut librement construire des églises, et en novembre 2011 a été consacrée l'église Saint-Pierre de Karachi, qui est non seulement très visible mais qui est la plus

grande église du Pakistan, pouvant accueillir 5.000 personnes. L'archevêque de Karachi était arrivé dans une calèche à cheval, salué par des milliers de fidèles qui jetaient des pétales de roses.

Mais la vie des chrétiens est souvent tout le contraire d'une vie en rose. Parce que l'islamisme pur et dur règne de plus en plus, dans la population, et dans les autorités locales. En dehors du mépris des musulmans, des discriminations et des humiliations qu'ils font subir aux chrétiens, il y a deux menaces particulières. L'une concerne les jolies filles chrétiennes, et aussi hindoues, d'ailleurs, qui se font enlever par des musulmans. Ceux-ci les séquestrent et se marient avec elles devant un imam qui constate qu'elles se sont converties à l'islam. Et cette fille devient tout simplement une esclave. Certaines réussissent à s'échapper, mais elles doivent alors changer de région, et souvent elles sont rejetées par leur propre famille pour avoir été souillées par un musulman.

L'autre menace est aujourd'hui bien connue, c'est celle des lois anti-blasphème, qui ont été promulguées par le général Zia. Le général Zia avait fait un coup d'Etat militaire en 1977 et voulait ainsi s'attirer les bonnes grâces des factions musulmanes. Les lois anti-blasphème sont une arme qui sert à tout. A se débarrasser d'un collègue dont on est jaloux, à accaparer les terres ou la boutique du voisin, etc. Si tu ne m'obéis pas, je te dénonce comme ayant blasphémé le Coran ou le Prophète. Les riches propriétaires musulmans utilisent notamment la loi pour se débarrasser d'employés chrétiens dont ils ne veulent plus. La plupart du temps, les condamnations de première instance sont annulées en appel, mais l'accusé peut encore être tué dans la rue par un fanatique. Et en attendant le procès, puis le procès en appel, le soi-disant blasphémateur peut rester des années en prison. C'est le cas d'Asia Bibi, arrêtée en juin 2009, condamnée à mort en novembre 2010, et qui, à l'été 2012, attend toujours son procès en appel. Et l'on a vu comment le gouverneur musulman du Pendjab a été assassiné pour avoir soutenu Asia Bibi, et comment le ministre catholique Shahbaz Bhatti a été assassiné pour le même motif. Pour les organisations islamistes, toute personne qui veut abolir les lois anti-blasphème commet ipso facto un blasphème et doit être tué.

Si la situation des chrétiens au Pakistan n'est pas rose, elle n'a rien à voir avec celle des chrétiens dans la grande république islamique voisine, celle d'Iran. Dans ce pays, de facto, les seuls chrétiens tolérés sont les arméniens. Ils sont une minorité ethnique reconnue et, dans la mesure où ils ne font pas parler d'eux, ils peuvent célébrer leur culte dans leurs églises. Mais les autres chrétiens ne peuvent pas être considérés

comme faisant partie d'une minorité. Ils sont étrangers. Et pour bien le souligner, le pouvoir iranien a récemment édicté qu'il ne devait y avoir aucun culte en farsi. Ce qui oblige les églises à avoir un culte dans une langue étrangère, donc essentiellement en anglais, qui est en outre la langue de l'ennemi, du grand satan. Cette interdiction pourrait avoir l'effet bénéfique que la messe soit célébrée en latin, mais je n'y crois guère...

Cette interdiction montre que les rumeurs sur les conversions en Iran sont fondées. Il y aurait de très nombreuses conversions, et pour tenter de freiner le mouvement on montre les liturgies chrétiennes comme étrangères au peuple iranien et on empêche les éventuels convertis de prier dans leur langue.

En Egypte aussi, on parle de très nombreuses conversions, qui restent secrètes puisque, comme le montre le courageux Bishoy Higazi, il n'est pas possible de le faire reconnaître officiellement. Ce qui est terrible, car Higazi et sa femme, elle aussi convertie, ont des enfants qui sont enregistrés comme musulmans alors qu'ils sont élevés en chrétiens. Et dans tout le Maghreb, tout particulièrement en Algérie, il y a également des conversions, et même une naissance de communautés chrétiennes plus ou moins clandestines.

Alors là, toute polémique à part, je crois franchement que l'Eglise a tapé dans le mille, à Vatican II, avec la liberté religieuse. Autant Gaudium et Spes était, à certains égards, complètement déconnecté du monde auquel il s'adressait, autant Dignitatis humanae est en prise directe avec le monde actuel. Et une arme pour libérer les musulmans. On ne peut pas desserrer l'étau en disant que tout Etat doit être catholique. On le peut en martelant que toute société humaine doit respecter la dignité de la personne humaine et la liberté des consciences. Car c'est un discours qui peut être entendu par toute une frange d'intellectuels musulmans modérés, ou de dirigeants comme ceux du Pakistan, par exemple. Ou de Jordanie : l'oncle du roi actuel, le prince Hassan bin Talal, est parfaitement sur cette ligne, avec son Institut royal d'études interreligieuses. (A la fin d'une longue interview, quand on lui demande s'il est optimiste, il répond : « Je ne peux pas me permettre de ne pas l'être. Je continue à l'être et ce faisant je soulage ma conscience, au moins... »)

Pour terminer, un mot sur le plus grand pays musulman du monde, l'Indonésie, qu'on a toujours présenté comme le pays de l'islam modéré, et qui est fondé sur la Pancasila, loi fondamentale des cinq principes à la base de la coexistence entre les communautés religieuses en Indonésie,

1. La croyance en un Dieu unique.

2. Une humanité juste et civilisée.
3. L'unité de l'Indonésie.
4. Une démocratie guidée par la sagesse à travers la délibération et la représentation.
5. La justice sociale pour tout le peuple indonésien.

Mais en Indonésie aussi l'islamisme est en plein essor. L'islamisme, c'est-à-dire l'islam tel qu'il est dans le Coran et les hadiths. Car c'est tout le problème de l'islam. Plus les musulmans étudient leur livre sacré, plus ils deviennent persécuteurs des chrétiens. Puisque le jihad est une obligation incessamment rappelée dans le Coran et les hadiths. Et puisque, surtout, les chrétiens sont des polythéistes, d'affreux blasphémateurs, coupables du péché le plus grave qui se puisse commettre, le seul qu'Allah ne pardonne pas, le péché qui consiste à associer d'autres personnes divines à Dieu.

En Indonésie, il est significatif que la province du nord de Sumatra, Aceh (atché), la plus islamiste depuis longtemps, soit devenue quasiment indépendante, elle est devenue Nanggroe Aceh Darussalam (*nanggroe* veut dire « pays » en langue aceh, et *Darussalam*, « cité de la paix » en arabe, langue du Coran. Darussalam, c'est-à-dire un pays où règne l'islam, où la charia est très officiellement appliquée. Depuis le mois d'avril, c'est encore pire, le nouveau dirigeant étant un islamiste fanatique. Au cours du seul mois de mai, 17 églises ont été fermées.

Aceh, c'est en face du sud de la Thaïlande, où il y a aussi une poussée de l'islamisme, du jihad, comme, à l'est, au sud des Philippines, à Mindanao.

Mais aussi au centre de Java, non loin de la capitale Jakarta, où des centaines de musulmans ont attaqué le 6 mai un sanctuaire marial qui venait d'être restauré. Ils n'ont pu le détruire parce que la police et l'armée sont intervenues. Et c'est dans la banlieue même de Jakarta que des musulmans armés de pierres et de sacs d'urine ont interrompu l'office de l'Ascension dans une église protestante. Ce qui n'est que le dernier ennui en date de cette communauté, qui n'est pas isolé. Un peu partout les musulmans contestent violemment le droit d'existence de telle ou telle église, alors qu'elles sont parfaitement légales.

Et dans l'île de Sulawesi (Célèbes, en français), une église protestante a été récemment incendiée. Histoire de ne pas oublier que l'île fut le théâtre de terribles massacres mené par les milices islamistes entre 1999 et 2006.

A propos d'islam modéré, on parlait aussi de Zanzibar. Or, toujours au mois de mai, deux églises ont été incendiées par des musulmans à Zanzibar.

Bien sûr, il faudrait parler d'autres pays d'Afrique, il faudrait parler de la Somalie, si tant est que ce soit encore un pays, mais j'ai déjà été assez long. Et ce petit panorama, c'est pour vous rappeler qu'il y a dans chaque numéro de Reconquête une chronique des persécutions contre les chrétiens. Pas seulement dans les pays musulmans. Aussi dans les derniers pays communistes, en Chine, au Vietnam, au Laos, et aussi dans les pays occidentaux, de plus en plus. Et c'est pour vous rappeler que le 12 octobre à Paris il y aura une nouvelle grande veillée de solidarité et de prière pour les chrétiens persécutés dans les pays islamistes ou communistes, organisée par le Collectif Laïque de Solidarité Chrétienne.